



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Jardin des Tuileries

Question écrite n° 1391

### Texte de la question

M. Gilbert Gantier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur la denaturation du jardin des Tuileries. Depuis pres de vingt ans, en effet, ce jardin est periodiquement saccage par differentes installations commerciales et il semble que ces degradations pourraient s'intensifier avec le souhait de certains dirigeants de l'etablissement public du Louvre de rentabiliser ce site. Il lui demande de bien vouloir lui donner quelques explications sur ces faits et sur les mesures qu'il entend prendre pour redonner a ce jardin parisien son prestige historique.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la francophonie sur le devenir du jardin des Tuileries, et le developpement inconsidere et anarchique des commerces qui risquent de denaturer ce site prestigieux. Des mesures vont etre prises pour eviter que, dorenavant, des manifestations incompatibles avec le prestige du site ne s'y deroulent. Dans le meme temps, un projet general de restauration du jardin des Tuileries a ete adoptee. Les travaux viennent de commencer et s'acheveront en 1996, sous la maitrise d'ouvrage de l'etablissement public du Grand Louvre. Un cahier des charges signe avec l'etablissement precise les conditions d'occupation de l'esplanade des Feuillants, limitee a 3 mois par an dont 2 mois maximum pour la fete foraine. L'autorisation est delivree pour des buts precisement definis et soumise a l'accord prealable du ministere de la culture et de la francophonie. Ces dispositions tendent a limiter les activites commerciales sur ce site afin de permettre l'indispensable metamorphose de ce lieu charge d'histoire, pour lequel des moyens humains et financiers accrus seront engages.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gantier Gilbert](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1391

**Rubrique :** Espaces verts

**Ministère interrogé :** culture et francophonie

**Ministère attributaire :** culture et francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mai 1993, page 1476

**Réponse publiée le :** 13 septembre 1993, page 2939